



NUMÉRIQUE

AVEZ-VOUS LA "FIBRE" NUMÉRIQUE ?

Le numérique s'invite partout dans notre quotidien. Que ce soit à la maison ou au travail, nous sommes amenés à utiliser des services numériques qui ne cessent de se développer. « Pour que notre territoire soit prêt, Roannais Agglomération continue d'investir dans le Très Haut Débit », rappelle Stéphane Raphaël, vice-président en charge de l'aménagement numérique.

Publié le 10 décembre 2018

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Engagés il y a 4 ans, les travaux de déploiement de la fibre optique avancent sur tout le territoire. Avec la fibre, plus de problème de réseau ! Vous pouvez profiter de nombreux services à grande vitesse (5 à 20 fois plus rapide que l'ADSL) : démarches en ligne (comme la déclaration de vos revenus sur le site des impôts devenue obligatoire), télémedecine, vidéos à la demande, replay, jeux en réseau... Sans oublier les nombreux usages professionnels (télédéclaration, logiciels en ligne...) qui nécessitent d'avoir une connexion à très haut débit !

59% des foyers et professionnels raccordables aujourd'hui sur les 40 communes

Le réseau est déployé par Orange sur les communes de Roanne, Commelle-Vernay, Le Coteau, Mably, Riorges et Villerest. Les travaux sont en cours sur les 5 premières. Sur les 34 autres communes, c'est le Siel-Territoire d'énergie qui déploie le réseau dans le cadre du projet public THD42. Pour ce dernier, Roannais Agglomération a investi 9,6 millions d'euros aux côtés du Siel-Territoire d'énergie, de la Région et de l'Etat. Au total ce sont 32 600 foyers et professionnels (59%) qui sont aujourd'hui raccordables à la fibre optique et qui peuvent prendre un abonnement auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI).

Comment bénéficier de la fibre ?

Pour le réseau THD42, dans chaque commune concernée, Roannais Agglomération et le SIEL-Territoire d'énergie organisent des réunions publiques. Toutes les informations pratiques vous sont communiquées à ce moment-là. Vous pouvez également consulter le site thd42.fr puis « Espace raccordement » et « Demande de raccordement ». Ici vous pouvez renseigner votre adresse et être informé si vous êtes éligible ou non. Si c'est le cas, vous pouvez demander un raccordement dans les 3 mois suite à la mise à disposition du réseau ou, au-delà de ce délai, prendre un abonnement auprès d'un FAI présent sur le réseau (voir opérateurs ci-dessous). Dans les deux cas le raccordement est gratuit. Concernant le réseau Orange, vous pouvez voir l'avancée du déploiement du réseau sur le site <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre> et, si vous êtes éligible, prendre un abonnement auprès d'un FAI présent sur le réseau.

De nombreux opérateurs pour souscrire un abonnement

Aujourd'hui, sur la zone déployée par Orange (voir carte à gauche), 2 à 4 FAI, suivant les communes, (renseignez-vous auprès des opérateurs) proposent des abonnements : Orange, Bouygues, SFR et Free. Sur les autres communes, sept FAI sont présents : Nordnet, Ozone, K-net, Vidéofutur, Bouygues, Coriolis et SFR. Comptez de 25 à 50 euros par mois d'abonnement à la fibre, suivant les offres promotionnelles et les options souscrites.

Pour les personnes non éligibles à la fibre

L'importance de l'ouverture de ligne France Télécom avant la mise en place de l'ADSL

Si votre logement n'est pas raccordé au réseau téléphonique, vous devez contacter l'opérateur que vous aurez choisi dans le cadre de votre abonnement internet afin d'effectuer **une ouverture de ligne France Télécom**. Le coût d'une ouverture de ligne varie en fonction des opérateurs, elle est par exemple de 49 euros pour SFR, 39,99 euros pour Bouygues Télécom et Free, et de 69 euros pour Orange.

Une abonnée heureuse

Catherine Bigay, exploitante agricole à Changy, est connectée à la fibre depuis le mois de mai. « Nous habitons vers la forêt de Lespinasse. Avant la fibre, nous avons une connexion ADSL avec un débit faible ! Dès que nous avons été éligibles, nous avons contacté THD42 qui est venu procéder à l'installation de la prise sans souci. Nous avons ensuite souscrit un abonnement auprès d'un FAI et installé notre box. Pour nous, la fibre est indispensable ! À titre personnel, nous regardons la télé sur Internet, les replay... À titre professionnel, nous utilisons des logiciels en ligne pour gérer l'exploitation et nous avons vu une grosse différence de vitesse ! »



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

